

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS- GROUPE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
Chantal Charbonneau	C-185	6772	chantal.charbonneau@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
France Mongeau	C-185	2633	dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Hugo, Victor. *Les Misérables* (édition adaptée par Lyne Beaumier). Montréal : Les éditions CEC, 2009, 351 p.

Molière. *L'École des femmes*. Collection « Parcours d'une œuvre ». Montréal : Beauchemin, 2003, 206 p.

Pilote, Carole. *Guide littéraire, 4^e édition*. Montréal : Beauchemin / Chenelière Éducation, 2017, 200 p.

Shelley, Mary W. *Frankenstein ou le Prométhée moderne*. Montréal : Beauchemin / Chenelière, 2009, 310 p.

Un document coop : *Correction de la langue et analyse littéraire*, numéro 29 065.

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire. Il est recommandé de se procurer le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* de Marie-Eva de Villers, publié chez Québec Amérique.

L'étudiant doit imprimer et apporter en classe divers documents que le professeur lui transmet par Léa (Omnivox).

L'étudiant doit se procurer des feuilles mobiles, des stylos à l'encre noire ou bleue, des surligneurs et un ruban correcteur.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages généraux sur la littérature

- Charpentier, Michel et Jeanne Charpentier. *Littérature : textes et documents : XVIII^e siècle*. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1987, 495 p.
- Chénier, Jean-François et Caroline Proulx. *Anthologie de la littérature : du Moyen Âge à 1850 : 2^e édition*. Montréal : ERPI, 2015, 227 p.
- Chevalier, Jean et Alain Gheerbrant. *Dictionnaire des symboles*. Paris : Robert Laffont/Jupiter, 1982, 1060 p.
- Delas, Daniel. *Guide méthodologique pour la poésie*. Paris : Nathan, 1990, 159 p.
- Frontier, Alain. *La Poésie*. Collection « Sujets ». Paris : Belin, 1992, 368 p.
- Grammont, Maurice. *Petit Traité de versification française*. Coll. « U ». Paris : Armand Colin, 1965, 155 p.
- Laurin, Michel. *Anthologie littéraire : de 1800 à aujourd'hui* 3^e édition. Montréal : Beauchemin/Chenelière Éducation inc., 2013, 286 p.
- Laurin, Michel. *Anthologie littéraire : du Moyen Âge au XIX^e siècle : 3^e édition*. Montréal, Beauchemin, 2012, 258 p.
- Lecherbonnier, Bernard et al. *Littérature : textes et documents : XX^e siècle*. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1996, 896 p.
- Puzin, Claude. *Littérature : textes et documents : XVII^e siècle*. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1987, 495 p.
- Rincé, Dominique et Bernard Lecherbonnier. *Littérature : textes et documents : XIX^e siècle*. Coll. « Henri Mitterand ». Paris : Nathan, 1986, 591 p.
- Turcotte, André G. (dir.). *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui : Tome 1 : du Moyen Âge à 1850*. Mont-Royal : Thomson / Groupe Modulo, 2005, 304 p.
- Turcotte, André G. (dir.). *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui : tome 2 : de 1850 à nos jours*. Mont-Royal : Thomson / Groupe Modulo, 2005, 326 p.

Ouvrages sur l'analyse littéraire

- Bataïni, Marie-Thérèse et al. *L'analyse littéraire, un art de lire et d'écrire*. Mont-Royal : Modulo, 1999, 280 p.
- Gadbois, Vital. *Écrire avec compétence au collégial : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique*. Beloeil : Éditions La Lignée, 1994, 181 p.
- Gagnon, Anne et al. *Guide des procédés d'écriture : 2^e édition*. Montréal : ERPI, 2014, 146 p.
- Groleau, Catherine Ève et Céline Therrien. *L'Abrégé : guide des notions littéraires : 2^e édition*. Anjou : Les Éditions CEC Inc., 2015, 201 p.
- Lapointe, France. *Guide de l'analyse littéraire*. S. l. : Fides Éducation, 2014, 129 p.

Ouvrages généraux sur la langue

- Bonneville, Josée et Jacques Lecavalier. *L'Express grammatical : révision et correction de textes*. 4^e édition. Montréal, ERPI, 2014, 212 pages.
- Charest, Simon, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. *Le Grand Druide des cooccurrences : dictionnaire*. Montréal, éditions Druide, 2012, 1448 pages.
- Contant, Chantal. *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénuphar*. S. l., éditions De Champlain S. F., 2009.
- Contant, Chantal. *Nouvelle orthographe: liste simplifiée*. S. l., éditions De Champlain, 2010.

- De Villers, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*. 6^e édition. Montréal : Québec Amérique, 2015, 1888 pages.
- De Villers, Marie-Éva. *La nouvelle grammaire en tableaux et un recueil de conjugaison*. 6^e édition. Montréal, Québec Amérique, 2015, 336 pages.
- De Villers, Marie-Éva. *Multi conjugueur*. Montréal, Québec Amérique, 2012.
- Le coffret Bescherelle : la conjugaison, la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire*. Paris, Hatier, 2015.
- Ramat, Aurel. *Le Ramat de la typographie*. 8^e édition. Montréal : Aurel Ramat, 2004, 224 pages.
- Rey-Debove, Josette et Alain Rey (sous la direction de) *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert*. Paris, éditions Robert, 2015, 2837 pages.
- Tanguay, Bernard. *L'Art de ponctuer*. 3^e édition. Montréal, Québec-Amérique, 2006, 248 pages.
- Tardif, Geneviève, Jean Fontaine et Jean Saint-Germain. *Le Grand Druide des synonymes et des antonymes : dictionnaire*. 2^e édition. Montréal, éditions Druide, 2012, 1448 pages.
- Thomas, Adolphe V. *Larousse : Dictionnaire des difficultés de la langue française*. Paris, éditions Larousse, 2014, 448 pages.
- Vérifiez votre orthographe : 69 000 mots*. Paris, éditions Robert, 2015 512 pages.

Ressources électroniques

- Antidote 9* (pour Windows, Mac et Linux) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
- Antidote Ardoise* (pour iPad) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
- Antidote mobile* (pour iPhone) Logiciel. Montréal, Druide informatique inc., 2016.
- Cégep Édouard-Montpetit. Amélioration du français : <<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/le-francais-s-affiche/amelioration>>
- Centre collégial de développement de matériel didactique. Amélioration du français : <<https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>>
- Centre national de ressources textuelles et lexicales : <<http://www.cnrtl.fr/>>
- Département de littérature et de français du cégep Édouard-Montpetit. <<http://litterature.cegepmontpetit.ca/>>
- Dictionnaire *Le Petit Robert* en ligne (onglet *Bases de données*) : <<http://bibli.cegepmontpetit.ca/>>
- Le Cyberprof : la classe virtuelle de français : <<http://www.cyberprofesseur.com/>>
- Le Figaro.fr : Conjugaison : <<http://leconjugueur.lefigaro.fr/>>
- Office québécois de la langue française. Banque de dépannage linguistique sur la grammaire, l'orthographe, la syntaxe, le vocabulaire, les anglicismes, la ponctuation, la prononciation, la typographie, les noms propres, les sigles, abréviations et symboles, la rédaction et la communication : <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'étudiant doit lire une pièce de théâtre, deux romans, un essai et une douzaine de poèmes. L'**analyse des œuvres** se fait en partie par le professeur qui présente les contextes sociohistoriques et littéraires, les auteurs, les genres littéraires, le propos du texte, les thèmes et les procédés stylistiques.

Le professeur expose la **méthodologie de l'analyse littéraire**. L'étudiant apprend à :

- circonscrire le sujet de l'analyse;
- préparer l'étude de l'œuvre (contexte sociohistorique, littéraire, personnel);
- analyser les composantes internes de l'œuvre (forme et contenu);
- planifier l'introduction, le développement, la conclusion ;
- rédiger (organiseurs textuels, vocabulaire, objectivité, citations, références) ;
- réviser (contenu, structure, langue, présentation matérielle).

Chaque semaine, en classe et à la maison, seul ou en équipe, l'étudiant est appelé à faire des exercices visant à l'entraîner à analyser les œuvres et à rédiger une analyse littéraire.

Pour que l'étudiant renforce sa maîtrise des **principales règles d'écriture du français correct**, le professeur lui fournit divers exercices sur la langue qui sont corrigés en classe. L'étudiant peut également consulter le *Multidictionnaire de la langue française*, qui est conçu pour répondre à ses questions concernant l'orthographe, la grammaire, les difficultés, la conjugaison, la syntaxe, les anglicismes, la typographie, les québécoisismes et les abréviations.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique ;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos ;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1.1	Introduction au cours Présentation du plan de cours Réponse aux questions du formulaire de renseignements personnels Présentation du CÉF et CSA Consignes et critères d'évaluation pour la rédaction au cours 2.1 (sans le sujet)	
1.2	Introduction à <i>L'École des femmes</i> (en vue du contrôle de lecture au cours 3.2) Étude de « Pauvre Rutebeuf » (en vue de la démonstration de la méthodologie de l'analyse littéraire) : XIII ^e siècle, société bourgeoise, Rutebeuf, poète maudit, lyrisme satirique	Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur le Moyen Âge et la littérature bourgeoise
2.1	Rédaction de 250 mots sur un extrait des <i>Misérables</i>	Lecture d'un extrait des <i>Misérables</i>
2.2	Présentation de la méthodologie de l'analyse littéraire : analyse du sujet, du contexte, du contenu et de la forme de l'œuvre; plan de l'introduction, du développement, de la conclusion ; rédaction ; révision Présentation d'un exemple d'analyse littéraire à partir de « Pauvre Rutebeuf » Consignes et critères d'évaluation pour exercice de rédaction à la maison	Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur l'analyse littéraire et les procédés d'écriture Exercice : rédaction d'une analyse littéraire
3.1 à 6.2	Visionnement de <i>L'École des femmes</i> Contrôle de lecture sur <i>L'École des femmes</i> Étude de <i>L'École des femmes</i> (1662) : la France du XVII ^e siècle, Louis XIV, monarchie absolue, classicisme, Molière, comédie classique, règle des trois unités, plaire et instruire, alexandrins, langue du théâtre classique, quiproquo, thèmes de la domination masculine, de la condition féminine, du mariage, de l'amour, de la morale religieuse Étude des procédés et des formes propres au genre dramatique : didascalie, dialogue, réplique, monologue, tirade, prologue, acte, scène, personnages, tragédie, comédie, drame Présentation d'une méthode de révision de l'analyse littéraire : contenu, structure, langue Introduction aux <i>Misérables</i> (en vue du contrôle de lecture au cours 9.1) Consignes et critères d'évaluation pour la rédaction de l'analyse littéraire de 350 mots au cours 6.1 (sans le sujet) Rédaction d'une analyse littéraire de 350 mots sur un extrait de <i>L'École des femmes</i>	Lecture de <i>L'École des femmes</i> Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur le XVII ^e siècle, le classicisme, le genre dramatique, la comédie classique Révision des notes personnelles sur <i>L'École des femmes</i> , l'analyse littéraire et les procédés d'écriture
7.1	Étude de l' essai littéraire « De l'esclavage des nègres » (1748) : la France du XVIII ^e siècle, empires coloniaux, philosophie des Lumières, Montesquieu, thème du racisme, arguments économique, racial et moral, tonalité ironique, réquisitoire en forme de plaidoyer, antiphrase, convaincre et toucher	Lecture de l'essai littéraire « De l'esclavage des nègres » Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur le XVIII ^e siècle et sur le genre argumentatif (essai littéraire)
Relâche du 8 au 12 octobre		

7.2 à 8.2	<p>Étude de poèmes romantiques, symboliste, surréalistes : « L'isolement », « Vieille Chanson du jeune temps », « Melancholia », « L'Albatros », « La Courbe de tes yeux », « Page d'écriture »</p> <p>Étude des procédés et des formes propres au genre poétique : strophe, vers, rythme, rime, sonorités, sonnet, vers libre</p> <p>Remise de l'analyse littéraire partielle corrigée et commentaires</p> <p>Consignes et critères d'évaluation pour exercice de rédaction à la maison</p> <p>Introduction à <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i> (en vue du contrôle de lecture au cours 11.2)</p> <p>Contrôle de lecture sur <i>Les Misérables</i></p>	<p>Lecture des poèmes dans le document coop.</p> <p>Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur le genre poétique</p> <p>Exercice : rédaction d'une analyse littéraire</p> <p>Lecture des <i>Misérables</i></p>
9.1 à 10.2	<p>Étude des <i>Misérables</i> (1862): extraordinaire succès de l'œuvre, la France du XIX^e siècle, révolution industrielle, romantisme social et réalisme, Victor Hugo, roman-feuilleton, roman historique, roman philosophique, thèmes de la misère, de l'injustice, de l'ignorance, de l'exploitation, de la révolte, de la répression, de l'enfance, de la faute et de la rémission, du bien et du mal</p> <p>Étude des procédés propres au genre narratif : histoire, narration, personnages, espace, temps, action</p> <p>Consignes et critères d'évaluation pour l'analyse littéraire de 700 mots le 9 novembre (sans le sujet)</p>	<p>Lecture des notes du <i>Guide littéraire</i> sur le XIX^e siècle et le genre narratif</p>
9 novembre	Rédaction de l'analyse littéraire de 700 mots	Révision des notes personnelles sur les œuvres étudiées, l'analyse littéraire et les procédés d'écriture
11.1 et 11.2	Cours annulés en raison de la rédaction du 9 novembre (Il se peut que les dates des cours annulés soient modifiées en cours de session.)	
12.1 à 14.1	<p>Contrôle de lecture sur <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i></p> <p>Étude de <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i> (1818) : chef-d'œuvre de la littérature romantique anglaise, Mary Shelley, héritage des Philosophes des Lumières, histoire de la science en Occident, mythe de Prométhée, rôle du monstre (montrer), archétype du héros romantique, idéalisation de la nature, thèmes de l'orgueil, de la création, du châtimement, de l'abandon, de la violence engendrée par l'exclusion, du bien et du mal, de la beauté et de la laideur</p> <p>Consignes, critères d'évaluation et distribution des sujets pour le travail d'équipe sur <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i></p> <p>Présentation des travaux d'équipe sur <i>Frankenstein et le Prométhée moderne</i></p>	<p>Lecture de <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i></p>
14.2	Remise de l'analyse littéraire corrigée et commentaires	
15.1 et 15.2	Examen sur les œuvres	Révision des notes personnelles sur les œuvres étudiées et de celles du <i>Guide littéraire</i> sur les procédés d'écriture

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération
Lecture et rédaction	seul et en classe	cours 2.1	10 points
Contrôle de lecture sur <i>L'École des femmes</i>	seul et en classe	cours 3.2	4 points
Rédaction de l'analyse littéraire partielle d'au moins 350 mots	seul et en classe	cours 6.1 ou 6.2	20 points
Contrôle de lecture sur <i>Les Misérables</i>	seul et en classe	cours 8.2	8 points
Rédaction de l'analyse littéraire complète d'au moins 700 mots (évaluation terminale)	seul et en classe	9 novembre	30 points
Contrôle de lecture sur <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i>	seul et en classe	cours 11.2	8 points
Atelier sur <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i>	en classe et en équipe	cours 13.1	5 points
Examen sur les œuvres (évaluation terminale)	seul et en classe	semaine 15	15 points

TOTAL : 100

Pour obtenir la note de passage à la fin de ce cours, l'étudiant ne peut compter sur

AUCUNE ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE

après la dernière prévue au calendrier.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Activités	Objectif d'apprentissage	Critère d'évaluation ¹
Lecture et rédaction : réponse d'au moins 250 mots à une question de compréhension portant sur une œuvre	Savoir lire et maîtriser la langue écrite	Connaissance de l'œuvre et maîtrise de la langue
Contrôle de lecture : association de noms de personnages à 20 énoncés	Étudier trois œuvres complètes	Connaissance de l'œuvre
Rédaction de l'analyse littéraire partielle et complète	1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots. 6. Réviser et corriger le texte.	Voir les critères d'évaluation de l'analyse littéraire en annexe
Examen sur les œuvres	1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	Connaissances des œuvres et des procédés stylistiques, maîtrise de la langue

¹ Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'article 5.6.1 à la page 15 de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(7) CENTRE DE LITTÉRATURE (campus de Longueuil)

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

G GRAMMAIRE

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1 Structure
- S2 Concordance verbale
- S3 Marqueurs de relation
- S4 Pronoms et déterminants
- S5 Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE²

LE CONTENU (C)

Une analyse littéraire de qualité présente des idées et des preuves cohérentes (C1), convaincantes (C2), justes (C3), substantielles (C4), pertinentes (C5) et distinctes les unes des autres (C6). Les idées sont appuyées sur des preuves (C7) qui sont tirées du contenu et de la forme du texte littéraire à l'étude (C8) et de connaissances littéraires (C9). Les idées et les preuves présentées témoignent d'une bonne compréhension du sujet de l'analyse littéraire (C10) et du texte littéraire à l'étude (C11). Elles doivent couvrir tout le sujet (C12) et seulement lui (C13). Une analyse littéraire de qualité respecte aussi toutes les consignes fournies (C 14) dont la longueur exigée (C15).

LE STYLE (S)

Une analyse littéraire de qualité manifeste également de bonnes habiletés de rédaction, telles que la clarté (S1), la précision (S2), la concision (S3), la richesse du vocabulaire (S4), la justesse de l'expression (S5), la cohésion (S6) ainsi que l'emploi d'un ton (S7) et d'un niveau de langue appropriés (S8). Elle évite la répétition (S9) ainsi que l'emploi du *je*, du *tu* et du *vous* (S10). Les verbes sont conjugués au présent autant que possible (S11) et leurs temps concordent (S12). Les liens entre les diverses parties de l'analyse littéraire sont assurés par des transitions qui peuvent apparaître au début, à l'intérieur ou à la fin des paragraphes (S13). Les preuves fournies peuvent être formulées en ses propres mots (S14) ou présentées sous forme de citations (S15). Les phrases ou les mots cités sont intégrés correctement (S16) et sont encadrés de guillemets (S17). La quantité de mots cités ne doit pas représenter plus de 10% du nombre total de mots écrits (S18).

LA STRUCTURE DE L'INTRODUCTION (T)

Dans l'introduction, le sujet de l'analyse littéraire est d'abord amené par des informations sur le texte littéraire à l'étude, telles que son titre (T1), son auteur (T2), l'époque de sa publication (T3), son genre littéraire (T4), le courant auquel il appartient (T5) et une remarque générale en lien avec le sujet (T6). Le sujet de l'analyse littéraire est ensuite posé tel qu'il a été fourni (T7). Le sujet de l'analyse littéraire est finalement divisé de manière à annoncer (T8), dans l'ordre (T9), les idées principales qui seront développées. La longueur de l'introduction correspond à 10 % de la longueur totale de l'analyse (T10).

LA STRUCTURE DE CHAQUE PARAGRAPHE DU DÉVELOPPEMENT (P)

Dans chaque paragraphe du développement, une idée principale est d'abord énoncée (P1), puis développée par au moins deux idées secondaires (P2), chacune d'elles étant appuyée sur au moins une preuve (P3) qui est justifiée par un commentaire (P4); à la fin du paragraphe, l'idée principale est conclue (P5). Les idées proviennent de la réflexion (P6) et les preuves proviennent du texte littéraire à l'étude et de connaissances littéraires (P7).

² Lors de la correction de l'analyse, le professeur fait ses commentaires en utilisant les codes présentés ici.

LA STRUCTURE DE LA CONCLUSION (L)

La conclusion comprend le rappel du sujet (L1) et une synthèse des idées principales qui l'ont développé (L2). Elle se termine par une ouverture qui se distingue du sujet (L3) tout en lui étant liée (L4), et qui concerne le domaine littéraire (L5). La longueur de la conclusion correspond à 10 % de la longueur totale de l'analyse (L6).

LA LANGUE (N)

La langue de l'analyse littéraire est soignée : elle évite les erreurs d'orthographe (N1), de grammaire (N2), de syntaxe (N3), de vocabulaire (N4) et de typographie (N5). Ces codes remplacent ceux de la grille de correction du code linguistique préparée par le Centre d'aide en français.

LA PRÉSENTATION MATÉRIELLE (M)

La présentation matérielle est soignée: la dissertation est écrite proprement (M1) et lisiblement (M2), parfois à interligne simple (M3), parfois à interligne double (M4), avec une encre bleue ou noire de bonne qualité (M5). Des marges l'encadrent (M6) et chaque paragraphe commence par un alinéa (M7). Le papier utilisé est du format d'une feuille mobile (M8) et il n'est pas déchiré (M9). La consigne exige parfois de n'écrire qu'au recto, pas au verso (M10). La dissertation comporte une marque fiable à tous les 50 mots (M11) et le nombre total de mots écrits est indiqué (M12). Si le nombre de mots indiqué est supérieur au nombre de mots écrits, une pénalité de 10 % des points est imposée (M13). Les numéros de ligne, de vers ou de page sont indiqués entre parenthèses à côté de chaque preuve fournie (M14).

L'ÉVALUATION DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE

Chaque partie de l'analyse littéraire est évaluée globalement selon la qualité de son contenu, de son style et de sa structure. Pour plus d'informations concernant le calcul des points pour la langue, voir le document intitulé *Méthode d'évaluation de la qualité du contenu et de la langue dans les rédactions*.

	Note pour l'introduction	/10
Note pour chacun des paragraphes de développement	/10 /10 =	/50
	Note pour la conclusion	/10
Note pour la langue : fautes / mots écrits x 700 = fautes en 700 mots		/30
	Sous-total	/100
Pénalité pour des défauts de présentation matérielle : analyse malpropre, illisible, écrite à interligne simple, au verso; utilisation d'un papier déchiré ou qui ne soit pas du format d'une feuille mobile; utilisation d'un crayon de plomb ou d'une encre ni bleue, ni noire, ni de qualité; absence de marges ou d'aliénas; absence de marques fiables à tous les 50 mots; absence d'indication du nombre total de mots écrits; nombre de mots indiqué supérieur au nombre de mots écrits; absence de numéros de ligne, de vers ou de page après chaque preuve		/ 10 (pénalité)
	Total	